

Production et développement du projet artistique

DESRIPTIF DE LA FORMATION



REINOLD BY

Nicolas Marc

Directeur-fondateur d'Art
Culture Transmission

Directeur de *La Scène*
et des BIS

«Les formations ACT', pour vous démarquer»

ACT, comme Art Culture Transmission : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

Ce programme s'enrichit de nouvelles propositions sur la saison 2010-2011, toujours avec ce souci d'être en phase avec les réalités des métiers du spectacle et de la culture. Notre démarche pédagogique reste fidèle à notre projet : reposer sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à plus fortes responsabilités. Ils laissent une «trace» positive dans une vie professionnelle.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons ainsi de **questionner des enjeux**, de confronter des pratiques, de rencontrer des intervenants de référence, de **renforcer votre réseau** et de dynamiser votre **parcours professionnel**.

► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture et CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de *La Scène*. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site www.lesformations-act.com

Modalités du Cycle professionnel national «Production et développement du projet artistique»

Objectif

Le cycle professionnel national «Production et développement du projet artistique» a pour objectif d'apporter des réponses et des outils pour produire et accompagner un projet artistique, dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique, des arts de la rue ou du cirque.

Il s'agit de permettre aux stagiaires d'acquérir de grands référentiels dans lesquels inscrire leur démarche pour mener un projet de production, élaborer des stratégies pertinentes et disposer d'outils d'analyse et d'action.

Direction pédagogique

Anne Quentin, journaliste culturelle

Durée

La formation se déroule sur quatre semaines, soit 20 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Calendrier

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{re} semaine, du 18 au 22 octobre 2010, à Paris ;
- 2^e semaine, du 6 au 10 décembre 2010, à Paris ;
- 3^e semaine, du 17 au 21 janvier 2011, à Paris ;
- 4^e semaine, du 21 au 25 mars 2011, à Paris.

Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 12 participants.

Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 4 600 euros toutes taxes comprises.

Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'Afdas, l'Agefos PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

Conditions d'accès

- Cette formation s'adresse aux professionnels ayant des fonctions liées à la direction, l'administration, la production et/ou la diffusion de spectacles.
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription par voie postale uniquement, en remplissant le dossier correspondant. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier. S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Production et développement du projet artistique

Intervenants de la formation

- **Anne Quentin**

Journaliste culturelle à *La Scène*, formatrice, ancienne rédactrice en chef de *Profession Culture*.

- **Fabien Jannelle**

Directeur de l'Office national de diffusion artistique (ONDA), créateur de rendez-vous artistiques internationaux, ancien directeur de la Ferme du Buisson, Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée.

- **Jean-Paul Angot**

Directeur de l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry et de la Savoie

- **Caroline Marcilhac**

Directrice de production du Festival d'Avignon

- **Anne de Amezaga**

Codirectrice de la Compagnie Louis Brouillard-Joël Pommerat, accompagnatrice de la Compagnie des Hommes-Didier Ruiz, cofondatrice du Dix-Huit Théâtre à Paris (devenu L'Étoile du Nord), de l'association Ticket-Théâtre, du Colibri à Avignon. A travaillé notamment avec Dan Jemmet, Jean-Pierre Bodin, Anne-Laure Liégeois, Sylvain Maurice, Gilles Bouillon...

- **Léonor Baudouin**

Administratrice de production au Bureau Cassiopée, spécialiste de la production, la diffusion, l'administration et le conseil pour le spectacle vivant.

- **Claire Berdot**

Administratrice de production dans le spectacle vivant depuis 1982, elle travaille dans des lieux (Cartoucherie de Vincennes, Chapiteaux

d'Achille Tonic...), ou accompagne des compagnies. Elle a participé aux formations d'administrateur de production au GRETA du Spectacle de Bagnolet de 1994 à 2007. Parallèlement, elle a créé un «bureau» qui mutualise six compagnies autour des postes nécessaires à la production, à la diffusion et au suivi social et comptable (Thalia Théâtre, Sirènes, Les Witches, Manège, Scèn & Act et Cirque ici/Johann Le Guillerm).

- **Véronique Bernex**

Codirectrice des Productions de la Seine, bureau spécialisé dans le spectacle vivant, chargée de cours au CEP de Nanterre-Université Paris X, à la Faculté de Créteil-Université Paris XII, à la Faculté de Censier-Université Paris III et l'Académie Fratellini-Université Paris XIII.

- **Pascale Belluardo**

Expert comptable et commissaire aux comptes, associée de GMBA Séléco, spécialiste des activités culturelles.

- **Anne-Cécile Sibué**

Directrice du Bureau Cassiopée, bureau de production basé à Paris : administration, diffusion, production et conseil pour le spectacle vivant.

- **Pierre-Michel Menger**

Agrégé de philosophie et docteur en sociologie, Pierre-Michel Menger est directeur de recherche au CNRS, et directeur d'études à l'EHESS. Il y dirige le Centre de sociologie du travail et des arts.

- **André Mondy**

Ancien administrateur du Théâtre national de Chaillot.

- **Fred Cardon**

Ingénieur, puis libraire, il a suivi la formation de l'Anfiac en 1989/90 et a été administrateur successivement du département Danse du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Paris, de la Halle aux Grains, scène nationale de Blois, de diverses compagnies de danse, puis de HorsLesMurs de 1995 à 2000. Il a créé en 2001 et dirige depuis le bureau de production Scènes de Cirque ainsi que l'opération Jeunes Talents Cirque Europe dont il est aujourd'hui directeur.

- **Richard Franco**

Consultant spécialiste des musiques actuelles depuis près de vingt ans, Richard Franco accompagne de nombreux projets d'équipements culturels. Il a conseillé nombre de collectivités aussi bien dans la définition de leur politique publique que dans des missions d'assistance à la réalisation d'ouvrages publics (une vingtaine d'équipements à son actif, d'une surface de 150 à 3 500 m²).

- **Guy Garcia**

Directeur/programmateur du Sans Réserve, scène de musiques actuelles à Périgueux.

- **Michel Gire**

Expert comptable et commissaire aux comptes, associé gérant de GMBA Séléco, responsable du pôle audit.

- **Dominique Laulanné**

Actuellement à la direction artistique de la saison musique et danse de la Maison de la musique de Nanterre, il a été directeur délégué de la compagnie DCA-Philippe Decoufflé.

- **Yves-Alain Legrand**

Après avoir été conseiller artistique à Radio France, Yves-Alain Legrand a fondé un cabinet d'assurance spécialisé dans les activités culturelle. Il est l'auteur de l'Aide-mémoire «*Assurances des activités culturelles*» (éd. Millénaire).

- **Antoine Manologlou**

Administrateur du Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape compagnie Maguy Marin (France).

- **Roland Thomas**

Directeur-adjoint de la MC2 de Grenoble. A été notamment directeur de production à la Maison de la culture du Havre, administrateur puis directeur-adjoint du Volcan, puis producteur délégué de la compagnie Royal de Luxe.

Programme
(Présentation synthétique)

1^{re} semaine – Paris

Les enjeux artistiques contemporains

Anne Quentin

L'artiste en travailleur

Pierre-Michel Menger

Identité artistique et modes d'accompagnement

André Mondy

Cas d'école : La définition d'un projet artistique

Anne Quentin

Produire dans une SMAC

Guy Garcia

La recherche de coproducteurs

Antoine Manologlou

L'organisation en bureau de production

Léonore Baudouin

Produire au Festival d'Avignon

Caroline Marcellhac

2^e semaine – Paris

D'un projet artistique aux prémices d'une production

Claire Berdot

Produire et diffuser dans le cirque, mutualisation des moyens

Fred Cardon

Adéquation projet artistique et politiques publiques, dans le secteur musiques actuelles

Richard Franco

Les enjeux politiques : diffusion et production, une articulation nécessaire

Fabien Jannelle

La fiscalité des productions

Michel Gire et Pascale Belluardo

Le droit d'auteurs et droits voisins, les captations audiovisuelles

Jean-Marie Guilloux

3^e semaine – Paris

Élaborer et fiabiliser ses budgets de production

Dominique Laulanné

Les financements publics et privés

Véronique Bernex

Le cadre juridique et social des productions et coproductions

Véronique Bernex

Les assurances nécessaires à la production et leurs mécanismes

Yves-Alain Legrand

Produire dans une scène nationale

Jean-Paul Angot

Les stratégies de diffusion

Anne de Amezaga

Production et développement du projet artistique

4^e semaine – Paris

Les contrats de production et de coproduction

Véronique Bernex

La gestion de la trésorerie et les outils de suivi financier

Véronique Bernex

La production dans le secteur des musiques actuelles

Guy Garcia

Royal de Luxe : un exemple de montage de production

Roland Thomas

Bilans

Anne Quentin

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque cycle, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

Bulletin d'inscription

Cycle professionnel national «Production et développement du projet artistique»

À retourner à :
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805
44018 Nantes Cedex 1
Fax 02 40 84 01 32

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction – profession :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. bureau :

E-mail professionnel direct ou personnel :

Situation : CDI CDD Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS Autres :

EMPLOYEUR

Nom de la structure :

Signataire de la convention de formation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél.

E-mail direct :

Adresse de la structure :

Code postal : Ville :

Effectif de la structure : SIRET : APE :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 4 600 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation :

OPCA : AFDAS, n° d'adhésion de la structure :

Uniformation AGEFOS PME Autre :

La promotion 2009-2010 est organisée selon le calendrier suivant :

• 1^{er} semaine, du 18 au 22 octobre 2010 à Paris ;

• 2^e semaine, du 6 au 10 décembre 2010 à Paris ;

• 3^e semaine, du 17 au 21 janvier 2011 à Paris ;

• 4^e semaine, du 21 au 25 mars 2011 à Paris.

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2010-2011

4 Production et développement du projet artistique



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – contact@lesformations-act.com